

# Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Bouches-du-Rhône
commune	Arles
appellation	<b>Centre hospitalier Joseph Imbert</b>
adresse	quartier de Fourchon
auteur	Paul NELSON (architecte)
date	1970-1974
protection	Inscription au titre des monuments historiques par arrêté du 3 octobre 1996
label patrimoine XXe	Circulaire du 1er mars 2001



Photo : © Jean-Lucien Bonillo, ensa Marseille, 2001

L'architecte Gaston Castel est le premier, en 1938, à situer l'hôpital sur le plateau de Fourchon, au sud de la ville. Joseph Imbert, maire d'Arles, reprend l'idée et y fait acheter un terrain de 7 ha et réaliser une étude géologique. Mais Joseph Imbert, mobilisé pendant la guerre, puis résistant, meurt en déportation.

En 1947, un nouveau projet est présenté par les architectes Richet et Bourgoïn, mais il est rejeté. En 1965, les architectes Nelson, Remondet et Devinoy commencent à travailler sur le nouvel hôpital auquel sera adjoint un quartier psychiatrique : leur avant-projet est approuvé en 1969. Les travaux débutent en 1970, et se terminent en 1974. Nelson a une longue pratique des constructions hospitalières. Pour lui, "l'Hôpital communautaire est conçu non seulement pour guérir l'homme malade avec le maximum d'efficacité, mais aussi pour préserver la santé de l'homme sain", d'où le nom de "Centre de Santé" choisi pour l'hôpital d'Arles.

Le cœur de l'ensemble du bâtiment est réservé à l'homme sain, c'est-à-dire aux services consacrés à l'orientation de sa santé et à la prévention. L'organisation du bâtiment obéit à un schéma fonctionnel, semblable à un arbre avec ses racines : au sous-sol, les services de ravitaillement et d'entretien, au rez-de-chaussée, les services de diagnostic, d'urgence, de réanimation, et le tronc situé au centre regroupant verticalement les ascenseurs. Les blocs opératoires sont équipés d'un conditionnement d'air perfectionné, étudié en vue d'améliorer l'asepsie. Les branches situées sur les côtés contiennent les unités de soin de 30 lits chacune, répartis en chambre d'un ou deux lits. Les chambres des malades, orientées à l'est ou à l'ouest, bénéficient d'un contrôle de l'ensoleillement par des volets réglés par cellule photoélectrique. Cette conception de l'hôpital compact s'exprime aussi très clairement au niveau de l'unité de soin elle-même, avec le regroupement des chambres de chaque côté du bloc infirmier. De plus, l'œuvre de Nelson offre une grande flexibilité, la structure modulée permet une liberté maximale de transformation. Depuis 1974, le bâtiment a reçu de nombreuses transformations, notamment l'ouverture et le réaménagement de services spécialisés. Prévu pour 465 lits, il était en 1994 d'une capacité de 651 lits.

Le Centre hospitalier d'Arles représente, au début des années 70, l'aboutissement des recherches menées en France sur ce programme depuis 1930 par l'architecte d'origine américaine Paul Nelson (1895-1979), qui sera en 1924 un des premiers élèves de l'atelier d'Auguste Perret. La conception du bâtiment procède d'une démarche cohérente, qui cherche dans l'aménagement de l'espace tridimensionnel la solution à l'organisation des activités de santé et des soins, en donnant la plus grande importance à la qualité du séjour des malades et des conditions de travail du personnel.

Rédacteur : drac paca crmh

A lire aussi dans Patrimoine du XXe du siècle, l'étude [Arles, ville et architecture du XXe siècle](#)